



**SUIVI ET ANIMATION DU DISPOSITIF DE SUIVI-EVALUATION DU
PROJET D'APPUI A LA MOBILITE DU BETAIL POUR UN
MEILLEUR ACCES AUX RESSOURCES ET AUX MARCHES
(PAMOBARMA) ENAFRIQUE DE L'OUEST.**

PROGRAMME FINANCE PAR

- **L'UNION EUROPEENNE DANS LE CADRE DU 11EME FED,**
- **AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT**
- **ACTING FOR LIFE**

TERMES DE RÉFÉRENCE

02 juin 2020

**Termes de référence de la mission de suivi et animation du dispositif de suivi-évaluation du
Projet d'Appui à la Mobilité du bétail pour un meilleur accès aux marchés et aux ressources
(PAMOBARMA) en Afrique de l'Ouest**

1. Informations générales

Demandeur : Acting For Life, Association loi 1901
SIRET n° 335 232 831 00024
40, avenue de l'Europe, 93350 Le Bourget, France
Tel : +33 1 49 34 83 13 / Fax : +33 1 49 34 83 10
Mail : edie@acting-for-life.org

Responsable du dossier : Mr Arnaud FRANCOIS, Coordinateur des Programmes Afrique

Objet : Suivi et animation du dispositif de suivi-évaluation du Projet d'Appui à la Mobilité du bétail pour un meilleur accès aux marchés et aux ressources (PAMOBARMA) en Afrique de l'Ouest.

2. CONTEXTE DU MANDAT

2.1 PRESENTATION ET OBJECTIFS DU PAMOBARAMA

La filière bétail est un secteur stratégique pour les pays ouest-africains, parfait exemple de l'intégration régionale. Elle constitue l'un des principaux fondements des systèmes de vie en milieu rural, y compris les plus intensifs, tels que les zones cotonnières du sud-ouest du Burkina Faso, du nord-ouest du Togo ou du nord Bénin. Avec un cheptel évalué globalement à 60 millions de bovins et 160 millions de petits ruminants, les productions animales représentent jusqu'à 65% de l'approvisionnement en viande bovine à l'échelle de toute l'Afrique de l'Ouest. Au-delà de la viande, du lait, des cuirs et des peaux, le poids économique du secteur doit également intégrer des valeurs économiques et sociales indirectes, telles que la contribution à la production agricole (fumure des champs, traction attelée), la sécurité alimentaire et l'épargne des ménages. La contribution de l'élevage au secteur agricole mais aussi à l'emploi en milieu rural et urbain est fondamentale. L'élevage constituerait ainsi une source de revenus pour 80 millions de personnes en Afrique de l'Ouest. Pourtant l'avenir des systèmes agropastoraux fait face actuellement à des enjeux majeurs. Ainsi, au niveau mondial la réorganisation du commerce international en faveur d'une libéralisation des échanges et d'une refonte des partenariats économiques avec les pays du nord accroissent les importations de viande bovine en provenance notamment de pays tels que le Brésil. Cela impose aux filières locales de maintenir leur part de marchés et de gagner en compétitivité. L'augmentation de l'offre doit repousser les limites actuelles de l'intensification afin de produire plus d'animaux. Pour se faire, il convient d'agir à la fois sur la maîtrise des enjeux entourant la filière, sur les investissements et sur les dispositifs favorisant une gouvernance inclusive et pérenne. Tout d'abord, les enjeux de la filière bétail sont mal maîtrisés par les organisations de producteurs et les opérateurs privés (convoyeurs de bétail, transporteurs, commerçants, exportateurs, bouchers). Les décideurs politiques ont parfois une connaissance approximative du fonctionnement et des performances de la filière. Ainsi, de par son caractère extensif, la filière bétail-viande est bien souvent perçue comme archaïque et peu compétitive. Les interventions recherchent donc l'intensification par des politiques de « ranching », d'exportation de carcasses réfrigérées, d'appui aux stratégies de commerce... Or, le caractère extensif de la filière bétail-viande est intrinsèque aux variations climatiques. L'exportation d'animaux sur pied permet, grâce à l'exploitation du 5ème quartier, de tenir la concurrence face aux viandes extra-africaines. Une étude récente de l'OCDE souligne que la filière bétail-viande est en fait très performante avec un facteur de multiplication du prix qui se situe entre 1,5 et 2,3 alors qu'il est compris entre 5 et 8 en

Europe. Ensuite, et en lien avec cette méconnaissance, les projets intervenant sur le bétail tendent à séparer les différents segments de la chaîne de valeur. La mobilité, clef de voûte des systèmes agropastoraux tant pour la production en facilitant l'accès aux pâturages que pour la commercialisation à travers l'exportation d'animaux sur pied renvoie souvent au domaine de la Gestion des Ressources Naturelles (GRN). Les projets intervenant sur le développement du commerce occulte bien souvent cette mobilité et s'attachent à réaliser des aménagements marchands, à diversifier la transformation des produits de l'élevage (viande séchée). Aborder l'agropastoralisme via cet angle revient à intervenir sur toutes les composantes de la chaîne de valeur. Les investissements doivent être complémentaires (pistes à bétail aménagements agropastoraux, banques d'intrants et aménagements marchands) en lien avec la dynamique de la filière sur un territoire précis. Enfin, cela induit également d'évaluer sur un territoire donné, les coûts de suivi afin d'assurer la pérennisation des investissements et les recettes dégagées par cette filière. Les coûts concernent principalement le suivi des aménagements agropastoraux (pistes, points d'eau, aires de pâture et de repos) quant aux recettes, qui proviennent des aménagements marchands, elles doivent permettre de couvrir ce suivi. Ce dispositif technique et budgétaire, pour qu'il fasse sens, doit être porté par une inter-collectivité. Quant à sa gouvernance, elle peut relever d'une contractualisation entre cette inter-collectivité et une personne morale de droit privé (OSC, PME) investie d'une mission de services publics en charge notamment de ce suivi.

C'est pour répondre à l'ensemble de ces enjeux qu'Acting For Life coordonne depuis le mois d'août 2018 le Projet d'Appui à la Mobilité du bétail pour un meilleur accès aux marchés et aux ressources (PAMOBARMA) dans 9 pays d'Afrique de l'Ouest. Ce projet d'une durée de 50 mois et d'un budget de 11 750 932 euros est financé à hauteur de 85,1% (soit 10 millions d'Euros) par l'Union Européenne (UE) et est cofinancé à hauteur de 7,2% (soit 847 893 euros) par l'Agence Française de Développement (AFD). Des activités complémentaires sont cofinancées par l'AFD sur les 36 premiers mois du projet, notamment en Guinée, au Togo et au Bénin, ce qui porte le financement global de l'AFD à 1 860 000€.

L'objectif global de sécuriser la mobilité des troupeaux et leur accès aux ressources pastorales et aux marchés. **L'objectif spécifique** est : un développement cohérent et pérenne de la filière est assuré au niveau de chaque territoire transfrontalier.

Le résultat 1 : les capacités des acteurs clefs de la filière au niveau transfrontalier sont renforcées, sera en quelque sorte le socle de formations nécessaires pour réaliser les diagnostics au niveau de l'ensemble des territoires. Les formations aux modules sur le commerce et la mobilité du bétail que la tenue de débats informés permettront de faciliter la compréhension du fonctionnement de la filière et permettront de changer certaines représentations sociales erronées sur l'élevage accroissant les conflits autour de l'usage des ressources.

Ce changement au niveau de la compréhension de la dynamique de la filière sera d'autant plus pertinent qu'il se traduira par une mise en pratique directe sur les différents territoires ciblés par les CL et les OSC à travers la formation pour les Services Techniques des CL et des OSC au Système d'Information Géographique. Ce renforcement de capacités permettront de réaliser ou d'actualiser les cartes et schémas disponibles au niveau des différents territoires d'intervention en y intégrant notamment la dynamique et les aménagements nécessaires ou existants (piste à bétail, aménagements agropastoraux tels que aires de pâtures, aires de repos, points d'eau, aménagements marchands tels que marchés à bétail, quais d'embarquement mais aussi aires d'abattage, parc de vaccination). Positionner aux niveaux des collectivités, cette compétence en SIG permettra de cartographier l'ensemble des secteurs d'activités du ressort de la collectivité. Véritable outil d'aide à la décision, cette compétence favorisera un aménagement du territoire cohérent en limitant les chevauchements ou les contradictions telles que l'aménagement de périmètres maraîchers sur des pistes à bétail préalablement sécurisées. De même, afin de développer et d'approfondir l'analyse concernant notamment l'apport de la filière à la fiscalité locale, des

données statistiques seront mises en place ou actualisées sur l'ensemble des infrastructures marchandes.

L'indicateur retenu pour ce résultat est : Nombre de documents de planification territoriale intégrant les activités agropastorales.

Le résultat 2 : L'accès aux ressources, aux marchés transfrontaliers est amélioré et géré durablement, vise à améliorer les conditions de vie des populations agropastorales grâce à la fourniture d'aliments bétail, au balisage des parcours, l'aménagement des équipements marchands et l'accès aux postes vétérinaires transfrontaliers.

A la suite de la mise en œuvre du résultat 1, les enjeux entourant la filière seront connus et partagés, le renforcement de capacités des personnels techniques permettra de disposer de l'ensemble des éléments permettant de comprendre, d'analyser et de cibler des investissements stratégiques pour le développement de la filière. Ces différents investissements permettront d'une part d'accroître la production de la filière en favorisant la sécurisation de couloirs de passage ainsi que l'équipement de ces différentes pistes à travers la réalisation de points d'eau et l'aménagement d'aires de repos et d'aires de pâtures, et d'autre part, d'améliorer la commercialisation du bétail à travers la réalisation d'aménagements marchands, ce qui favorisera le développement économique des territoires.

Cet objectif, tout au moins dans sa mise en œuvre, et dans la mesure de ses indicateurs, peut au premier abord paraître assez simple. Le travail de diagnostic ayant été réalisé dans le cadre du résultat 1, il suffirait ici de monter les Dossier d'Appel d'Offres que cela soit pour la réalisation de balises, l'aménagements de points d'eau, la réalisation de marchés à bétail puis de suivre les travaux et enfin d'assurer leur réception provisoire. Cependant, si le travail de diagnostic est indispensable pour cibler au mieux les investissements et éviter ainsi la réalisation d'aménagements non fonctionnels. Il n'est pas suffisant. Il convient avant même de réaliser ces aménagements de poursuivre le travail d'ingénierie. Ainsi, le balisage nécessite un long travail de concertation évaluée à 2/3 jours par kilomètres. Au niveau des infrastructures marchandes ainsi que sur les modalités de fonctionnement des comités de gestion doit être réalisé.

Ici, encore un long travail d'ingénierie qui portera sur 12 mois devra être mené avant même de lancer les DAO et de voir les aménagements se réaliser.

Enfin, dans le cadre de ce résultat 2 afin de prendre en considération la diversité des territoires mais aussi d'expertise entre les partenaires des visites d'échanges entre les différentes zones du projet seront organisées. Elles permettront d'échanger et de capitaliser sur les expériences de chacun. Ainsi, les partenaires ne disposant que de peu d'expertise dans les processus de négociation de pistes tels que les partenaires du Ghana, de Côte d'Ivoire ou du Nigéria pourront profiter de l'expertise dans ce domaine développée dans le cadre de programmes antérieurs des autres partenaires de mis en œuvre tels que le RECOPA au Burkina-Faso ou encore la FENAPFIBVTO au Togo.

Cette mise en relation permettra également de renforcer les relations entre les associations d'éleveurs de chaque côté des frontières et d'assurer une cohérence dans le choix des activités menées et leur localisation au niveau transfrontalier. Ainsi une complémentarité sera recherchée entre les tronçons sécurisés ou en cours de sécurisation au niveau de chaque pays transfrontalier.

Les indicateurs retenus pour ce résultat sont : Taux d'augmentation de la fréquentation des infrastructures marchandes (IM) renforcées par le projet.

Taux d'aménagements agropastoraux fonctionnels (pistes et infrastructures marchandes)

Le résultat 3 : Un ancrage intercollectivité autour de la filière est développé et fonctionnel.

La durabilité et la pérennisation font partie des éléments incontournables de tout projet de développement. Et pour cause, il serait surprenant de lire qu'un projet ne durera pas au-delà de sa mise en œuvre. Et pourtant, au-delà des discours, c'est bien souvent ce qu'il se passe tant les modalités concrètes de cette pérennisation ne sont pas prises en considération.

Dans le cadre de la filière agropastorale, travailler sur les modalités concrètes de la pérennisation de la filière signifie tout d'abord ne pas segmenter la filière entre Gestion des Ressources

L'indicateur retenu pour ce résultat est : Nombre d'intercollectivités fonctionnelles.

2.2. ZONES D'INTERVENTION

La couverture géographique retenue constitue une pièce stratégique faisant le lien entre le sud des pays sahéliens et le nord des pays côtiers.



Partenaires	Zones d'intervention	Niveaux implication	Historique des relations avec AFL
BURKINA FASO			
RE seau de CO munication sur le PA storalisme (RECOPA)	Régions de l'Est, des Hauts-Bassins, des Cascades et Sud-Ouest.	Résultats 1, 2 et 3 au complet	Un des plus anciens partenariats d'AFL. Le RECOPA a été un partenaire clef du PAPE et du PRAPE, BRACED et PARSAO.
MALI			
Union Régionale de la Fédération Bétail Viande (URFBV)	Région de Sikasso	Résultats 1, 2 et 3 au complet; Axe 1	Un des plus anciens partenariats d'AFL. L'URFBV a été un partenaire clef dans la mise en œuvre du PAPE. Partenaire BRACED.
NIGER			
G roupement d' A ction culturelle et de développement des J eunes E leveurs (GAJEL)	Sud-Tillabéri (ouest du Niger)	Résultats 1, 2 et 3 au complet. Axe 4 et 6	Partenariat développé depuis 2015 dans le cadre du BRACED.
A ssociation pour la R edynamisation de l' E levage au N iger (AREN)	Maradi (Est Niger)	Résultats 1, 2 et 3 au complet. Axe 5	Partenariat développé depuis 2015 dans le cadre du BRACED.
CÔTE D'IVOIRE (NORD)			
O rganisation P rofessionnelle des E leveurs de F erkessédougou (OPEF)	Régions de Tchologo, Poro et Bagoue	Résultat 1, 2 et 3 au complet Axe 1	Partenariat développé dans le cadre du PARSAO depuis juillet 2016.
A ssociation des E leveurs de b ovins de la R égion de B oukani (AEBRB)	Région du Bounkani	Résultat 1, 2 et 3 au complet Axe 1	Nouveau partenariat
A ssociation des J eunes E leveurs A griculteurs M odernes d' O diénné (AJELAMO)	Région du Folon et du Kabadougou	Résultat 1, 2 et 3 au complet Axe 1	Nouveau partenariat
BÉNIN			
A ssociation N ationale des O rganisations P rofessionnelles d' E leveurs de R uminants (ANOPER)	Départements de l'Atacora- Donga et des Collines	Résultats 1, 2 et 3 au complet Axe 6	Collaboration ancienne avec AFL établie depuis la mise en œuvre du PAPE (à partir de 2009), dans le contexte des interventions menées dans le nord du Bénin.
Association des communes de l'Atacora Donga (ACAD)	Départements de l'Atacora- Donga	Résultats 1, 2 et 3 au complet Axe 6	Collaboration ancienne avec AFL établie depuis la mise en œuvre du PAPE (à partir de 2009), dans le contexte des interventions menées dans le nord du Bénin.
GHANA			
C entre For Indigenous K nowledge and O rganisational	Haute Région Occidentale	Résultats 1, 2 et 3 au complet. Axe 2	Collaboration développée avec le PARSAO au Ghana

Development (CIKOD)			
Ghana Developing Communities Association (GDCA)	Haute Région Orientale, Nord	Résultats 1, 2 et 3 au complet Axe 3.	
NIGERIA			
Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (APESS-Nigéria)	Kebbi State, Zamfara Sate Sokoto State et Katsina State	Résultats 1, 2 et 3 au complet. Axe 5 et 6	Collaboration développée avec le PARSAO
GUINEE			
Fédération Régionale de la Filière Bétail-Viande de Kankan (FRFBVK).	Région de Kankan	Résultats 1, 2 Axe 1	Nouveau partenariat
TOGO			
Gestion de l'Environnement et Valorisation des Produits AgroPASToraux et Forestiers (GEVAPAF)	Régions des Savanes et Kara	Résultats 1, 2 et 3 au complet. Axe 4	Collaboration développée avec le PRAPE, puis renforcée par le PAPEBA Février 2014 (anciennement ONG RAFIA)
Fédération Nationale des Producteurs de Filière Bétail-Viande du Togo (FENAPFIBVTO)	Régions Savanes, Kara, Plateaux et Région Centrale	Résultats 1, 2 et 3 au complet, accent sur les débats informés. Axe 4	Collaboration développée avec le PAPEBA. Février 2014
Entreprise Territoires et développement (ETD)	Région Plateaux	Résultats 1, 2 et 3 au complet. Axe 4	Collaboration développée avec le PAPEBA. Février 2014
POUR TOUS LES PAYS			
Vétérinaires Sans Frontières Belgique (VSF-B)	Toutes les zones	Résultat 2 et 3 au complet lien avec le résultat 4 du PREDIP. Tous les axes.	Collaboration développée depuis le PRAPE

2.3 LES PRINCIPALES SPECIFICITES DU PROJET

Un renforcement des capacités situé à de multiples niveaux. L'Action a comme principe de base le renforcement de capacités des OSC, OP et CL. Ce renforcement se situe à plusieurs niveaux. Tout d'abord, et comme cela a été le cas lors des projets antérieurs, les débats informés porteront un principe de renforcement des capacités des partenaires et des groupes cibles au dialogue et à la discussion argumentée. Souvent abordé de façon réductrice, ce concept constituera une réalité concrète remplissant plusieurs exigences méthodologiques. A titre d'exemple, à travers les débats, il s'agira moins d'apporter un enseignement de l'extérieur que d'inciter les participants à exploiter leurs propres connaissances du secteur et de la filière (principe d'auto-découverte). Dans les ateliers, les participants viendront d'horizons divers. Cette diversité d'acteurs constituera un stimulant aux discussions et, surtout, évite l'écueil d'une approche sectorielle et renforce la construction d'une vision partagée des problématiques touchées et des enjeux posés. Ensuite, les formations au SIG pour le personnel technique des OP et des collectivités permettront l'élaboration de cartes qui faciliteront d'autant l'aménagement du territoire. Bien loin de se limiter à la seule filière agropastorale, les ST seront à même de cartographier l'ensemble des enjeux économiques de leur territoire. Enfin, le renforcement de capacités des OP en analyse permettra de les positionner en tant que structure d'expertise lors d'ateliers décisionnels au niveau des politiques nationales ou sous-régional. Ils allieront ainsi leur connaissance micro de la filière à une capacité d'analyse au niveau méso.

Un projet de territoire se reflétant dans un va-et-vient constant entre plusieurs échelles de travail. L'Action est construite pour assurer des allers-retours tout au long de la

mise en œuvre du projet entre le niveau macro méso et micro. C'est la mise en œuvre de ces allers-retours à travers les activités qui permet de s'assurer d'un impact optimal de l'Action. A titre d'exemple, les débats informés sur le commerce du bétail analyse le fonctionnement de la filière du niveau micro (production, acteurs de la filière, marge bénéficiaire...) aux enjeux internationaux (ouverture des marchés mondiaux, concurrence de la viande extra-africaine sur les marchés terminaux...). De même, les formations en SIG permettront l'établissement de cartographie à un niveau méso qui sera repris pour l'élaboration d'une cartographie au niveau national.

Une approche inclusive visant à un développement pérenne des territoires. L'Action suivra une démarche inclusive associant étroitement les OSC ayant une expertise et les collectivités locales. En positionnant des renforcements de capacités sur les ST des CL, il s'agit bien de centraliser les outils d'aide à la décision. Un développement pérenne et cohérent des territoires ne pourra se faire que si le ST des CL dispose des compétences leur permettant la mise en place de stratégie optimale pour le développement des territoires au-delà de l'approche sectorielle. L'expérience tirée de l'Action permettra d'entrevoir des démarches similaires sur d'autres filières telles que la filière coton.

Un renforcement du dialogue et de la collaboration entre OSC et CL sur la base d'éléments concrets.

L'Action mettra en place un véritable renforcement de la collaboration OSC/CL à travers (i) un partage stricte des rôles à savoir les OSC en charge du suivi et de l'analyse et les CL bénéficiaires de la synthèse des informations, (ii) une contractualisation entre OSC et CL sur cette base. L'intérêt de cette approche est de reposer sur une véritable communauté d'intérêt. Par leur suivi et leur expertise, les OSC limiteront les conflits sur les pistes à bétail et faciliteront ainsi l'approvisionnement des marchés. En se positionnant à un niveau méso ils pourront également expliquer aux CL les raisons de la variation de la fréquentation des marchés et donc des recettes fiscales. C'est à travers ces résultats que les collectivités s'engageront aisément dans des démarches facilitant une contractualisation. Sur cette base, il sera possible également d'entrevoir d'autres contractualisations avec des OSC sur d'autres filières.

La construction d'un dispositif d'inter-collectivités à l'endroit. La mise en place de structures intercommunales est souvent encouragée par les programmes d'aide au développement. Cependant, ces dispositifs sont souvent posés à priori avec parfois une absence de définition claire des mandats justifiant cette collaboration. Dans le cadre de l'Action, cette volonté de la mise en place d'une inter-collectivité se justifie à postériori, à la suite de l'analyse de la dynamique de la filière et des données disponibles. Les pistes à bétail sont indispensables pour assurer l'approvisionnement des marchés à bétail. Le coût de suivi et d'entretien au kilomètre est connu. Cependant, ces pistes ne peuvent être en tant que telles taxées sous peine de les rendre inopérantes. La couverture de ces coûts doit être prélevée sur les infrastructures marchandes dont les recettes sont connues grâce aux outils statistiques. Le processus d'inter-collectivités reposera donc sur le fait d'obtenir un accord de cofinancement du suivi et de la supervision de la piste à proportion des recettes dégagées sur les infrastructures marchandes. La même logique pourra être appliquée dans le cadre d'inter-collectivités transfrontalières.

La consolidation d'expérimentations novatrices. Les projets agropastoraux d'envergure sous-régionaux mis en œuvre par AFL depuis 2010 ont permis la mise en place progressive de dispositifs uniques sur la filière et ce à l'échelle sous-régional. Ainsi, la mise en place de cartes de membres pour les éleveurs avec un numéro de téléphone du siège de la FENAPFIBVTO (Togo) mais aussi de l'animateur de région est une première à l'échelle sous-régionale. De même si les activités de sécurisation de couloirs de passage pour le bétail sont assez classiques dans des projets abordant la question agropastorale, la mise en place de comités de gestion au niveau local, les calculs de coûts d'entretien et de supervision de ces pistes et le processus visant à faire supporter ces coûts par les infrastructures marchandes bénéficiant de ces corridors sont novateurs et doivent être à ce titre affinés et consolidés.

Une synergie forte avec les initiatives gouvernementales. L'ensemble des projets coordonné par AFL travaille en étroite synergie avec les politiques nationales. Les échanges sont constants et réguliers et permettent ainsi d'assurer une complémentarité entre les différentes initiatives. Dans le cadre précis de l'Action des réunions régulières entre le consortium et les services techniques au niveau nationale.

L'Action s'inscrita dans les projets antérieurs menés sur certains territoires tels que le BRACED (Projet de Renforcement de la Résilience au Sahel à travers la Mobilité du Bétail – Mauritanie, Sénégal, Mali, Burkina Faso et Niger. (Building Resilience with Livestock Mobility - Sahel, DFID, 2014-2019, 12.5 millions d'euros) qui s'inscrit dans le programme global Building Resilience and Adaptation Climates Extremes and Disasters (BRACED) du Royaume-Uni pour les régions d'intervention dans les pays Sahéliens (Mali, Burkina-Faso et Niger), le PAPEBA (Projet d'Appui à la Préservation des Ecosystèmes et de la Biodiversité grâce à l'Agropastoralisme dans 4 régions du Togo. (AFD-UE, 905 000 Euros, janvier 2013-juin 2016, DCI-NSA/2013/308-231) et le PRIMACIPA (Projet de Réalisation de l'Infrastructure MArchande de Cinkassé et des Pistes d'Approvisionnement en amont et en aval en régions Savanes et Kara au Togo-UE-304 000 Euros- 2016-2017) pour les régions d'intervention au Togo et le PARSAO (Programme d'Appui à la Résilience des Systèmes Agropastoraux en Afrique de l'Ouest (Burkina Faso Est et Ouest°, Sud Niger, Nord de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo et du Bénin). -AFD 4 100 000 Euros-2015-2018) pour les interventions menées au Ghana et en Côte d'Ivoire. L'Action s'inspirera des dispositifs mis en place dans le cadre de ces programmes et viendra les consolider que cela soit à travers la réalisation d'aménagements agropastoraux et/ou commerciaux et les dispositifs de contractualisation OSC/CL.

L'Action travaille en étroite synergie avec les autres initiatives à l'échelle sous régionale telles que les PRAPS. Comme cela a été fait à travers les participations des membres du consortium aux ateliers de réflexion du PRAPS organisés par le CILSS, l'équipe de coordination profite de ces moments d'échanges et du partenariat direct que le consortium AFL avait mis en place dans le cadre de la 4^{ème} année du BRACED pour renforcer la cohérence dans la mise en œuvre et des démarches telles que la nécessité de mettre en place un dispositif d'ingénierie sociale en amont et en aval des infrastructures marchandes entre le PRAPS et les programmes mis en œuvre par AFL.

3. OBJECTIFS ET MANDAT GÉNÉRAUX DE LA MISSION.

3.1 OBJECTIFS DE LA MISSION

La mission a pour **objectif général** d'assurer le suivi et l'animation du dispositif de suivi évaluation mis en place sur KoBoToolbox dans le cadre du Projet d'Appui à la Mobilité du bétail pour un meilleur accès aux marchés et aux ressources (PAMOBARMA) en Afrique de l'Ouest.

Au sein du dispositif de suivi/évaluation du PAMOBARMA, 3 grands indicateurs sont suivis par les outils KoBo ToolBox à l'aide de 9 formulaires déployés auprès de 17 organisations sur le terrain :

- Taux d'aménagements agropastoraux fonctionnels (pistes et infrastructures marchandes)
- Taux d'augmentation de la fréquentation des infrastructures marchandes (IM) renforcées par le projet.
- Impact des débats informés sur le commerce du bétail en Afrique de l'Ouest.

Les objectifs spécifiques de la mission consistent à :

- 1) Suivi du remplissage des formulaires et de la centralisation des questionnaires au niveau de la base de données PAMOBARMA par l'ensemble des partenaires du projet basés en Afrique de l'Ouest dans les 8 pays d'intervention (cf tableau ci-dessus).
- 2) Assistance/ conseils en cas de difficultés des partenaires terrain sur l'utilisation des outils de collecte Kobo.
- 3) Relance en cas de non-respect des échéances de remplissage périodique des informations demandées par les collecteurs au niveau de chaque partenaire.
- 4) Nettoyage de la base de données sur le compte KoBoToolbox du PAMOBARMA (doublons/ vérification des informations collectées...) sur une base semestrielle pour le S1 2020 puis trimestrielle à partir du S2 2020 jusqu'à la fin du projet en aout 2022. Ce travail doit être réalisé avant le 20 du mois suivant la fin du semestre afin de pouvoir répondre au point 5 ci-dessous.
- 5) Extraction et transmission à AFL des données de synthèse des indicateurs du projet suivi sur Kobo sous format excel + graphiques, sur une base semestrielle entre 2020 et jusqu'à la fin du projet en aout 2022. Ces données sont attendues par AFL pour le 20 du mois suivant la fin de chaque semestre.
- 6) Assurer le suivi de l'opérationnalité du dispositif sur la période 2020/2022.
- 7) Gestion annuelle de la mise à jour et mise à disposition des nouveaux formulaires de collecte de données auprès des partenaires de terrain.

Les points 4 et 5 nécessitent une parfaite maîtrise de la thématique agropastorale au Sahel. La connaissance de l'approche développée par AFL et ses partenaires sur le terrain serait un plus afin d'avoir un premier niveau de lecture et analyse de la qualité et pertinence des données collectées.

Les propositions techniques doivent fournir les modalités d'interventions prévues ainsi qu'un planning prévisionnel d'intervention en lien avec les objectifs et les échéances mentionnées.

3. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE, ORGANISATION DE LA MISSION, ÉCHÉANCIER ET BUDGET

AFL laisse le soin au prestataire de composer son équipe en adéquation avec la nature de la mission.

La durée indicative totale du mandat d'évaluation du projet est fixée à un maximum **de 35 jours**. A priori aucun déplacement n'est à prévoir. La répartition du nombre de jour selon les phases ci-dessous est à l'appréciation du prestataire et doit être présentée dans la proposition technique. Les phases 1 à 3 sont cycliques et se répètent selon les échéances mentionnées et sur la période indiquée (2020 / aout 2022) :

- Phase 1 : Suivi, relance et nettoyage de la base de données PAMO sur le S1 2020 puis sur une base trimestrielle.
- Phase 2 : Extraction des données de synthèse sous excel pour les principaux indicateurs sur une base semestrielle. Ces données sont attendues par AFL pour le 20 du mois suivant la fin du semestre.
- Phase 3 : Gestion annuelle des formulaires et des bases de données KBT.
- Phase 4 : Rédaction d'une courte note de synthèse sur bilan du fonctionnement du dispositif de suivi / évaluation PAMOBARMA qui devra être soumis à la fin de la prestation (aout 2022).

5. DOCUMENTS DE BASE SUR LE PROJET

La documentation de base concernant cette prestation est disponible sur demande par un mail envoyé aux 6 adresses mentionnées au point 11 est constituée des documents ci-dessous :

- 1) Document complet du PAMOBARMA,
- 2) Cadre Logique PAMOBARMA,
- 3) Exemple de questionnaire Kobo mis en place.

6. QUALIFICATION/ COMPÉTENCES REQUISES

Le choix du cabinet/consultant se basera sur les qualifications et expériences suivantes (dûment renseignées dans le CV) :

- a) Le consultant/cabinet doit avoir des compétences confirmées en agropastoralisme notamment au Sahel et une expérience d'au moins 15 ans,
- b) La connaissance de l'approche développée par AFL dans les projets agropastoraux sur le terrain est fortement souhaitée,
- c) Le consultant/cabinet doit avoir des compétences dans le domaine de l'Approche Orientée Changement (AOC) ou Théorie Orientée Changement (TOC),
- d) Le consultant/cabinet doit avoir des compétences dans la formation pour adultes et être capable de parfaitement communiquer à distance dans des contextes culturels variés,
- e) Enfin, le consultant/Cabinet doit justifier d'au moins 5 ans d'expérience dans la mise en place de NTIC auprès des populations agropastorales.
- f) Le consultant/cabinet doit avoir une très bonne maîtrise des langues anglaise et française (oral + écrit).

7- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature des postulants devra comprendre une offre technique et une offre financière, ainsi que la Déclaration d'Intégrité signée, jointe aux présents TdR (voir point 10).

L'offre technique doit comprendre, mais sans s'y limiter, ce qui suit :

- i) Le CV actualisé accompagné de tous les justificatifs de diplômes et d'attestations justifiant le niveau académique et l'expérience requise ;
- ii) Une note expliquant l'organisation adoptée et les canaux de communication retenus pour les échanges avec les partenaires terrain et AFL,
- iii) Le calendrier/programme provisoire de l'intervention ;
- iv) Une fiche descriptive de la structure juridique (pour les Bureaux d'Etude) ;
- v) les références et expériences similaires réalisées

L'offre financière doit comprendre : Une proposition financière sous forme de budget détaillé comportant le budget global TTC et les prix détaillés (honoraires, indemnités). L'offre financière doit respecter les seuils fixés au Titre 09 : Rémunération

La **Déclaration d'Intégrité** à renseigner et signer est jointe aux présents Termes de Référence.

8- METHODOLOGIE DE L'EVALUATION DE L'OFFRE

L'évaluation des offres est faite en fonction d'une pondération des critères d'évaluation technique et financière.

i) Évaluation de l'offre technique (pondération de 80% de la note globale)

Le score technique (St) sera attribué selon le tableau ci-dessous :

Evaluation technique (max 100 points)	Max points
1. Réponse globale (20 points)	
Compréhension des tâches, des objectifs.	10
Correspondance entre les TDR et la proposition	10
2. Méthodologie et approche proposée (40 points)	
Qualité de la méthodologie / organisation proposée	30
Qualité du plan de travail	10
3. Profil du candidat/capacité technique (40 points)	
Pertinence du profil et de l'expérience du consultant	20
Qualité des expériences antérieures	20
TOTAL	

Une offre qui ne répond pas aux critères d'éligibilité des TDR ou qui n'atteint pas le seuil technique minimal de qualification de 70 points sur 100 sera rejetée à l'issue de cette première étape.

ii) Evaluation de l'offre financière (pondération de 20% de la note globale)

La proposition financière de l'offre économiquement la moins chère (Om) sera appréciée en fonction du prix global et de la cohérence dans la décomposition dudit prix global et recevra un score financier (Sf) de 100 points.

Les scores financiers des autres offres (F) seront calculés selon la formule suivante :

$$Sf = 100 \times Om/F$$

Om : l'offre économiquement la moins chère

F : Prix de l'offre

iii) Evaluation Finale de l'offre globale :

L'évaluation finale de l'offre sera faite en fonction d'une pondération des Critères d'évaluation Technique et Financière :

Le score technique (St) et le score financier (Sf) de chaque offre seront ensuite combinés en un score global (Sg) par offre selon la répartition suivante :

St = 80% de la note globale

Sf = 20% de la note globale

Le score global attribué aux offres permettra un classement des offres par l'application de la formule suivante, qui déterminera l'offre la meilleure au regard des critères de sélection proposés pour la mission : $Sg = (St \times 80\%) + (Sf \times 20\%)$
Le contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu le score global (Sg) le plus élevé.

9- REMUNERATION

Elle se fera sur la base de la qualification, de l'expérience du candidat/cabinet et des conditions de travail. Le paiement des prestations à fournir se fera de la manière suivante :

i) Honoraires par jour :

Compris entre 350 et 550 euros maximum TTC

L'honoraire peut varier notamment en fonction des qualifications et/ou de l'expérience professionnelle.

10. ENGAGEMENTS DES CANDIDATS

En répondant à cette consultation, chaque candidat prend les engagements suivants :

- Il déclare que dans le cadre de la négociation, la passation et l'exécution du contrat, les principes de mise en concurrence, d'équité de traitement et de transparence ont, à sa connaissance, été respectés, dans le respect des normes internationalement reconnues et recommandées par l'OCDE et par la Convention des Nations Unies contre la corruption
- Il s'engage à respecter, et à faire respecter par ses éventuels sous-traitants, les normes internationales en matière de protection de l'environnement et de droit du travail, en cohérence avec les lois et règlements applicables dans le(s) pays de réalisation du Programme, dont les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et les conventions internationales en matière d'environnement, et à prendre toutes les mesures appropriées en cas de manquement. Cela consiste notamment à éviter le travail des enfants.
- Il s'engage à signer la Déclaration d'Intégrité jointe aux présents termes de référence

11- DATE ET ADRESSE DE SOUMISSION DES OFFRES.

La date limite de soumission des offres est fixée **03 juillet 2020 à 17h (TU)**. Il est rappelé ici, que la sélection se fera au plus tard le 06 juillet afin de s'assurer du démarrage de la prestation et de la production de l'analyse semestrielle tel que mentionné ci-dessus.

Les candidats soumissionnaires doivent envoyer leur offre par mail aux adresses suivantes :

- Arnaud FRANCOIS afrancois@acting-for-life.org
- Shani ROBERT srobert@acting-for-life.org
- Cédric TOUQUET ctouquet@acting-for-life.org
- Emmanuelle DIE edie@acting-for-life.org
- Annabelle POWELL, apowell@acting-for-life.org
- Grégoire COLOOS, gcoloos@acting-for-life.org